



Autisme : en Vendée, un dispositif pour plus d'indépendance au collège

Depuis la rentrée, le collège Corentin-Riou à Moutiers-les-Mauxfaits accueille le premier Dispositif d'autorégulation (Dar) de Vendée. L'objectif est d'accompagner les élèves présentant des Troubles du spectre autistique vers plus d'autonomie.



Les élèves présentant des Troubles du spectre autistique peuvent travailler dans une salle d'autorégulation. Elle est aussi accessible aux collégiens qui souhaitent de l'aide dans leurs devoirs. | OUEST-FRANCE

Dans le couloir du collège Corentin-Riou à [Moutiers-les-Mauxfaits](#), on peut lire sur la porte d'une des salles « salle d'autorégulation ». Celle-ci est spécifiquement mise en place pour trois élèves de l'établissement, atteints de Troubles du spectre [autistique](#) (TSA), *via* le Dispositif d'autorégulation (Dar).

Une première en Vendée

Ce dispositif est le premier du genre dans un collège de [Vendée](#), le deuxième dans la région. Né d'une collaboration entre le Département, L'Agence régionale de santé (ARS), l'Association ressources pour l'accompagnement médico-social et social (Areams) et l'Éducation nationale, le Dar est « **un projet de collaboration, avant tout centré sur l'humain et qui a vocation à se multiplier** », expose Loïc Peron, résident de l'Areams. En clair, il peut être suivi par des enfants diagnostiqués de TSA mais présentant des aptitudes cognitives suffisantes, pour suivre un programme scolaire.

Comme Maxime et Paul, élèves de 6^e, en temps de devoirs dans cette salle d'autorégulation ce jour-là. À leurs côtés, Emmanuelle Hellec, l'enseignante chargée de les suivre au quotidien. Ils y viennent pour travailler les leçons, mais aussi les notions du quotidien. Emmanuelle Hellec explique que pour eux, « **faire les devoirs** » ou « **apprendre une leçon** » sont des expressions abstraites qu'ils « **décortiquent** » en étapes claires : sortir le cahier, ouvrir la bonne page...

Un accompagnement renforcé en classe

La salle d'autorégulation ne représente que quelques heures dans la semaine. La majorité du temps, les enfants assistent aux cours dans leur classe respective. En plus du professeur, Emmanuelle Hellec et les deux éducateurs spécialisés du Dar sont présents en cours. « **On n'est pas tout le temps dans la classe, parfois on s'éclipse** », raconte Thomas Neveu, l'un des éducateurs spécialisés qui accompagne aussi les jeunes. Une présence destinée à suivre le comportement de l'enfant en classe pour « **automatiser les tâches** ».

Ils sont également là pour superviser les moments de transition « **plus compliqués pour eux** » comme les changements de salle, les déplacements vers la récré. Ce moment de « pause » pour les autres collégiens est parfois stressant pour les trois bénéficiaires du programme. Ceux qui arrivent à sociabiliser et à profiter dehors avec leurs amis n'hésitent pas à être en extérieurs. Mais sinon, la salle d'autorégulation représente une alternative plus calme.

Le « but du Dar, c'est d'en sortir »

Si le Dar existe à des niveaux scolaires inférieurs (1), « **il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le programme auparavant pour y être inscrit au collège** », relate Vincent Debourde, principal du collège.

Au sein de son établissement, ce dernier espère accueillir, à terme, entre sept et dix élèves avec des TSA. Si le dispositif n'existe pas encore au niveau du lycée, Emmanuelle Hellec rappelle que le « **but du Dar, c'est d'en sortir** » et de rendre l'enfant indépendant pour les prochains niveaux scolaires. En ajoutant qu'au lycée, le programme serait souhaitable pour des personnes « **diagnostiquées tard ou qui n'ont jamais eu d'accompagnement** ».

(1) Le Dar existe déjà en Vendée, en [maternelle à Challans](#) et en élémentaire à [Dompierre-sur-Yon](#).